



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 26 février 2026

### #SIA2026 - Programme national de l'alimentation : le Gouvernement dévoile les 29 lauréats de l'appel à projets 2025-2026

A l'occasion du Salon international de l'agriculture, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, a dévoilé le 26 février les 29 lauréats de l'appel à projets 2025-2026 du Programme national de l'alimentation (PNA) intitulé « *vers la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)* », en présence de Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, Didier Lepelletier, Directeur général de la Santé et Jérôme Mousset représentant de l'ADEME. Ces projets bénéficieront d'une dotation totale de 2,2 millions d'euros.

#### 29 projets en faveur d'une alimentation saine et durable, au service de la souveraineté alimentaire

Plus de 100 candidatures ont été déposées, soulignant la forte mobilisation pour ce nouvel appel à projets. Les projets des 29 lauréats s'inscrivent dans deux grandes catégories :

- **La déclinaison territoriale de la SNANC via le soutien à de nouveaux Projets alimentaires territoriaux (PAT)**, portant une approche systémique de l'alimentation et permettant la territorialisation de la souveraineté alimentaire (volet 1 « PAT émergents », 14 lauréats pour un montant total de subvention de 980 000 €) ;
- **Le développement d'actions innovantes et l'essaimage d'initiatives exemplaires**, à l'échelle nationale ou interrégionale (volets 2 « innovation » et 3 « essaimage » : 15 lauréats pour un montant total de subvention de 1,22 M€).

Cet appel à projets est soutenu financièrement par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (1,3 millions d'euros), par l'ADEME (500 000 euros), par le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées (200 000 euros) et par le ministère du Travail et des Solidarités (200 000 euros).

#### Trois priorités au cœur des projets récompensés

Les candidats aux volets « innovation » et « essaimage » étaient encouragés à se saisir de trois axes prioritaires :

- **la restauration collective des services sociaux et médico-sociaux et de la petite enfance ;**
- **l'environnement alimentaire et l'accompagnement des publics les plus vulnérables ou précaires vers une alimentation durable, de qualité et favorable à la santé**, notamment les étudiants et les populations ultramarines ;
- **l'inclusion des acteurs économiques** dans les démarches territoriales liées à l'alimentation.

## **L'éducation à l'alimentation à l'honneur**

Les projets axés sur l'éducation à l'alimentation ont été mis à l'honneur, en présence du ministre de l'Éducation nationale. À cette occasion, Annie Genevard et Édouard Geffray ont réaffirmé leur engagement conjoint à :

- mobiliser les établissements scolaires sous contrat, en particulier les collèges et les lycées, pour accroître la part de produits durables et de qualité, dont les produits Bio, dans les repas servis à la cantine ;
- et publier les taux atteints sur la plateforme numérique « *ma cantine* ».

Pour en savoir plus sur les [Projets alimentaires territoriaux et leur dynamique](#).

*« Alors que la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat vient tout juste d'être publiée, il était important de souligner le rôle central de l'appel à projet du Programme national de l'alimentation. Il soutient des partenaires professionnels comme associatifs, de chaque maillon de la chaîne alimentaire, dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de systèmes alimentaires sains, durables au service de la souveraineté alimentaire. Je suis heureuse de pouvoir compter sur le soutien des ministères chargés de la santé, des solidarités et de l'ADEME pour porter cette vision transversale de l'alimentation en soutien à la Ferme France »*

**Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**

*« L'École a un rôle déterminant à jouer dans la formation des citoyens éclairés et responsables de demain. Elle permet aux élèves de comprendre les enjeux de santé, de climat et de souveraineté alimentaire, tout en développant des habitudes alimentaires saines. L'éducation à l'alimentation contribue pleinement à cette mission. Grâce à l'engagement quotidien des collectivités territoriales, la restauration scolaire est un formidable levier pédagogique pour faire découvrir des produits de qualité aux enfants, créer du lien entre agriculture et alimentation et lutter contre le gaspillage. »*

**Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale**

### **Contacts presse**

Service de presse d'Annie Genevard

Tél : 01 49 55 59 74 - [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 60 11 - [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère de l'Éducation nationale

Tél : 01 55 55 30 10 – [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

Service de presse de l'ADEME

Tél. : 01 47 65 20 29 - [presse@ademe.fr](mailto:presse@ademe.fr)